

Important

Pendant la durée du voyage, le règlement intérieur du lycée doit être respecté.

Des sanctions pourront être prises pour tout manquement à celui-ci.

Une "assurance voyage multirisque" a été souscrite. Cela s'applique si :

- l'élève tombe malade avant le départ et ne peut pas partir.
- sur décision du ministère de l'Éducation Nationale, le voyage doit être annulé ,
- Pendant le séjour, un élève tombe malade ou a un accident, l'assurance rembourse les frais médicaux et achats de médicaments.



Voyage au Futuroscope

Du 17 février au
20 février 2019

Filière STMG

Organisé par Mme Florin et M Hans



Dimanche 17 février 2019 :

Départ du Lycée Prévert

Rendez-vous à 22 h 30

Route de nuit

Lundi 18 février 2019 :

Petit-déjeuner (compris) en
cafétéria d'autoroute

Arrivée au Futuroscope vers
10 h 00

Suite Lundi 18 février 2019 :

Déjeuner libre sur le parc
(prévoir pique-nique ou
donner de l'argent pour
acheter sur le parc)

Visite du parc

Dîner à l'hôtel

Spectacle nocturne

Nuitée hôtel par chambre
multiple (prévoir linge de
toilette)

Mardi 19 février 2019

Petit-déjeuner à l'hôtel

Visite du parc (à partir de
10 heures)

Suite Mardi 19 février 2019

Déjeuner compris à la
cafétéria sur le parc

Conférence

Visite du parc

Départ à 19 heures du
Futuroscope

Dîner compris en
cafétéria d'autoroute

Route de nuit

Mercredi 20 février 2019

Arrivée au lycée Jacques
Prévert vers 6 h 30